

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22542**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Charles de Gaulle - Lille 3 | Recteur de l'Académie de Lille, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université de Lille III |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels exercent le métier de journaliste presse écrite/web dans des hebdomadaires d'information de proximité. Ils mettent en oeuvre des tâches multiples et diverses (collecte de l'information, écriture d'articles, secrétariat de rédaction, photographie, infographie, mise en page, PAO...) dévolues au journaliste au sein des publications relevant de la Presse Hebdomadaire Régionale, dont les rédactions sont souvent peu étoffées.

A l'issue de cette formation, ces professionnels sont capables :

De détecter les sujets d'actualité, identifier les informations utiles, les informateurs pertinents et leurs éventuelles institutions d'appartenance.

De situer les sujets traités dans le cadre des grands débats contemporains susceptibles de marquer la vie locale (urbanisme, école, environnement...)

De rédiger et mettre en forme les articles en adoptant les formes journalistiques adéquates

D'animer un réseau de correspondants locaux et pratiquer le secrétariat de rédaction

De maîtriser les techniques et outils de photographie et d'infographie.

De réaliser les mises en page

D'être force de proposition pour faire évoluer la publication qui les emploie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels exercent leur activité dans le secteur de la presse d'information de proximité, dans des publications hebdomadaires (presse hebdomadaire régionale), et, éventuellement, quotidiennes (presse quotidienne régionale).

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants :

Journaliste

Journaliste de presse écrite

Journaliste Web

Journaliste localier

Correspondant local de presse

Rédacteur-trice de presse

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

Réglementation d'activités :

sans objet.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle se prépare en 1 an et comprend 60 crédits ECTS au-delà d'un diplôme de niveau bac + 2. Le diplôme de licence professionnelle confère le grade de licence correspondant à l'acquisition de 180 crédits.

Une année est composée d'unités d'enseignements (UE). Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits européens (ECTS, european credit transfer system) coefficient proportionnel au nombre de crédits ECTS. Un semestre équivaut à 30 ECTS et une année à 60 ECTS.

Dans chaque unité d'enseignement(UE), les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal.

La formation est entièrement gérée par l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille où se déroulent l'ensemble des cours. En parallèle à la licence professionnelle délivrée par l'Université de Lille 3, Les candidats reçoivent en fin de cycle un certificat d'aptitude aux fonctions de journaliste dans la Presse Hebdomadaire Régionale délivré par l'ESJ de Lille.

Le programme comprend :

Des enseignements généraux : étude de l'actualité, les grandes questions contemporaines, français.

Des enseignements spécialisés : Connaissance des médias, droit de la presse, économie des médias, éthique professionnelle.

Des enseignements techniques et professionnels : Les sources et la collecte de l'information, les genres rédactionnels, les parties de l'article, écrire pour le web, photographie, édition, mise en page et PAO, Podcast et vidéocast.

Le journalisme en locale : Politique, économie, culture, sport, justice, faits divers.

Les intensives : les étudiants s'organisent en véritable rédaction et réalisent en temps réel un quotidien, un hebdo ou un magazine. Quatre intensives sont prévues dans l'année. En fin d'année, un « journal-école » est réalisé, puis diffusé à l'ensemble des éditeurs de PHR.

Stages en entreprise de presse : un stage d'observation de trois semaines dans un titre de PHR est programmé en cours d'année.

La formation s'achève par un Contrat à Durée Déterminée de 10 semaines dans un titre de PHR

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels |
| En contrat de professionnalisation | X | Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2003 | X | Jury d'établissement : Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|---|-------------------------------------|
| Autres certifications : certificat d'aptitude aux fonctions de journaliste dans la Presse Hebdomadaire Régionale délivré par l'ESJ de Lille. | |

Base légale

Référence du décret général :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 17 juin 2015 - N° d'accréditation : 20150388

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret 2013-756 du 19 août 2013 publié au JO du 20 août 2013 créant les articles R613-33 à R613-37 du livre VI du Code de l'éducation

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

site de l'OFIVE : Observatoire des Formations et la Vie Etudiante de l'Université SHS Lille 3, pour plus d'informations sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants-es.

<http://ofive.univ-lille3.fr>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-lille3.fr> (pour l'information détaillée de la formation)

[université Lille 3 SHS](#)

Lieu(x) de certification :

Université SHS Lille 3 Charles de Gaulle - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Supérieure de Journalisme de Lille - 50, rue Gauthier-de-Châtillon 59046 Lille Cedex

Historique de la certification :

anciennement mention Activités et Techniques de Communication spécialité Journaliste de la presse écrite hebdomadaire régionale.

Certification précédente : Activités et techniques de communication spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale